

Pour l'enseignement supérieur, la collectivité nationale a dépensé 28,0 milliards d'euros en 2011. Cette dépense a été multipliée par 2,61 depuis 1980 (en prix constants).

En 2011, la dépense moyenne par étudiant s'élève à 11 630 euros, soit 41,8 % de plus qu'en 1980 (en euros constants).

La collectivité nationale a consacré, en 2011, 28,0 milliards d'euros à l'enseignement supérieur. Depuis 1980, cette dépense a connu une forte croissance (+ 3,1 % en moyenne par an). Son poids dans la dépense intérieure d'éducation est passé de 14,6 % en 1980 à 20,4 % en 2011 (*tableau 01*).

L'accélération de cette progression, sensible de 2006 à 2010, tient à un effort budgétaire accru, mais aussi, en début de période, à la prise en compte d'un périmètre élargi à toutes les activités de recherche en université, à une revalorisation des cotisations sociales imputées et, enfin, à la réévaluation du coût des formations sanitaires et sociales relevant maintenant de la compétence des régions. En 2011, cette croissance marque le pas et n'est plus que de 0,7 % (en prix constants) par rapport à 2010.

Sur l'ensemble de la période, la DIE au profit du supérieur a été multipliée par 2,61 mais, face à un quasi-doublement des effectifs, la dépense moyenne par étudiant n'a augmenté que de 41,8 % (compte tenu des ruptures de séries en 1999 et en 2006), atteignant 11 630 euros en 2011. Dans le même temps, la dépense moyenne par élève du second degré augmentait de 65,1 %. Au cours de la période récente, la dépense moyenne augmente d'abord de 11,0 %, en euros constants, entre 2006 et 2009, puis se replie légèrement entre 2009 et 2011 (- 0,8 % en euros constants), en raison d'un moindre effort budgétaire conjugué à une croissance des effectifs.

Les comparaisons internationales (qui reposent sur des données nationales pas toujours homogènes) montrent que la dépense annuelle moyenne par étudiant en France est, en 2009, un peu supérieure à celle de la

moyenne des pays de l'OCDE (14 640 équivalents-dollars contre 13 730). Le coût moyen d'un étudiant estimé par l'OCDE de manière cumulée, sur l'ensemble de la durée de ses études supérieures, place la France près de la moyenne (mais des pays comme les États-Unis ne participent pas à cet indicateur).

Les coûts moyens par étudiant sont très différents selon les filières de formation (*graphique 02*). Ils varient, en 2011, de 10 770 euros par an pour un étudiant d'université à 13 740 pour un étudiant de STS et 15 080 pour un élève de CPGE. Néanmoins, au cours des années récentes, la dépense par étudiant en université a tendance à se rapprocher de celle des STS et des CPGE (*graphique 02*). Les coûts par étudiant en IUT (ainsi que d'autres instituts rattachés) ne sont plus quantifiables depuis la mise en application de la Lof, en raison de la globalisation des crédits des universités. Le coût théorique d'une scolarité de 18 ans, menant sans redoublement à une licence, est évalué à 146 750 euros en 2011, quand une scolarité en 17 ans menant à un BTS reviendrait à la collectivité à 141 940 euros.

La part de l'État est prépondérante dans le financement de la DIE pour le supérieur (70,7 %), loin devant celles des collectivités territoriales (10,6 %) et des ménages (8,4 %). Certaines aides directes ou indirectes financées par l'État, et qui bénéficient aux étudiants ou à leur famille, n'apparaissent pas dans la DIE pour l'éducation supérieure : elles sont d'ordre fiscal (majoration du quotient familial) ou non directement liées au statut étudiant (allocation logement à caractère social). Leur prise en compte (hors versements des régimes sociaux) porterait en 2011 la dépense par étudiant de 11 630 euros à 12 960 euros.

La dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur comprend l'ensemble des dépenses pour les établissements publics et privés de la France métropolitaine et des Dom pour l'enseignement et les activités liées : œuvres universitaires, administration, fournitures, bibliothèques universitaires, rémunération des personnels d'éducation en formation, etc. Elle ne comprend pas les activités de formation continue ni, jusqu'en 2006, le fonctionnement et l'investissement de la recherche des universités (mais elle retenait par contre l'ensemble des salaires des enseignants-chercheurs). À partir de 2006, et en raison de la nouvelle présentation des lois de finances dans le cadre de la Lof, on retient l'ensemble des coûts de la recherche en université (personnel, fonctionnement et investissement). Pour les comparaisons internationales, sont également comptabilisées les dépenses de R&D relatives à certains organismes (ex : CNRS). Les montants des dépenses de la dernière année sont des montants provisoires. L'indicateur international est présenté en équivalents-dollars convertis en utilisant les parités de pouvoir d'achat qui sont des taux de conversion monétaire permettant d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies.

Source : MEN-MESR-DEPP

Pour les comparaisons internationales : OCDE

Champ : France métropolitaine + Dom hors Mayotte, public et privé

01 La dépense d'éducation pour le supérieur

France métropolitaine + Dom, public et privé

	1980	1990	2000	2010	2011p
DIE pour le supérieur (1)					
aux prix courants (en milliards d'euros)	4,2	11,2	17,5	27,5	28,0
aux prix de 2011 (en milliards d'euros)	10,7	15,6	21,4	27,8	28,0
Part dans la DIE (en %)	14,6	16,4	16,7	20,2	20,4
Dépense moyenne par élève (1) aux prix de 2011 (en euros)	7 650	8 390	9 770	11 670	11 630
Structure du financement initial (en %) (2)					
État			78,5	71,3	70,7
dont MEN – MESR			68,2	62,9	62,2
Collectivités territoriales			5,2	10,7	10,6
Autres administrations publiques (3)			1,3	1,7	2,5
Entreprises			5,8	7,8	7,8
Ménages			9,2	8,5	8,4

2011p : données provisoires

(1) La DIE a été réévaluée (voir méthodologie indicateur 01) pour l'ensemble de la période 1980-2011.

Les dépenses moyennes par élève n'ont été recalculées qu'à partir de 1999.

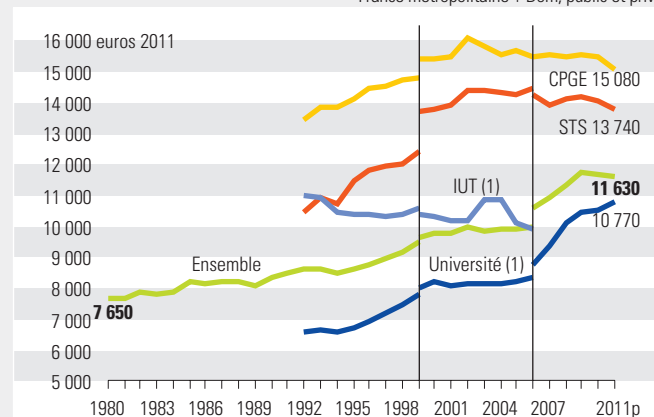
(2) La structure du financement initial de l'enseignement supérieur a fait l'objet d'une nouvelle estimation à partir de 2003.

(3) Y compris chambres consulaires (CCI, CM, CA).

Source : MEN-MESR-DEPP

02 Évolution de la dépense moyenne par étudiant aux prix 2011 (1980-2011)

France métropolitaine + Dom, public et privé



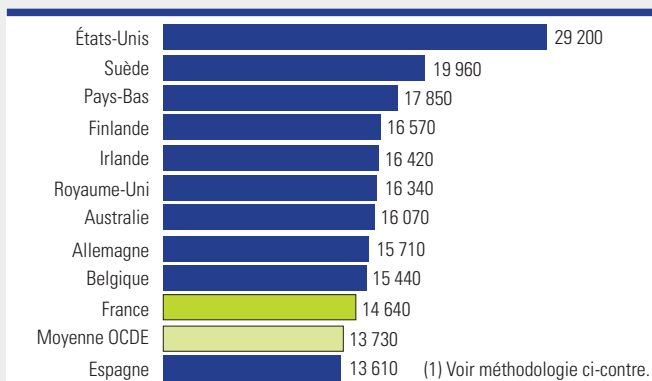
Lecture : ce graphique présente deux ruptures de série :

en 1999, rupture due à la rénovation du compte de l'éducation (France métropolitaine + Dom) ; en 2006, rupture due à la modification des règles budgétaires et comptables de l'État (Lolf).

(1) La réforme de la Lolf ne permet plus de repérer les dépenses des IUT qui sont depuis 2006 intégrées aux universités.

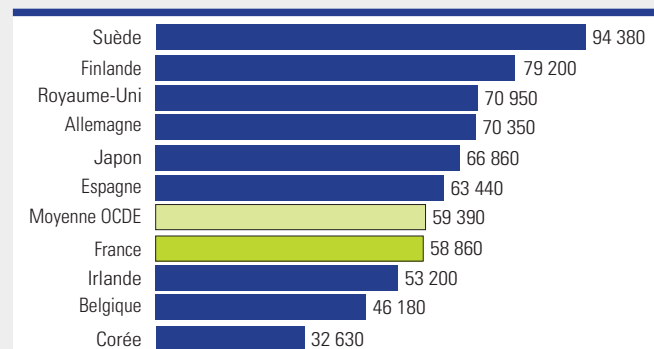
Source : MEN-MESR-DEPP

Dépense moyenne annuelle par étudiant, y compris activités de recherche et développement (1) en équivalents-dollars (2009)



Source : OCDE, Regards sur l'éducation, édition 2012

Dépenses cumulées par étudiant, pendant la durée moyenne de ses études (y compris recherche) (1) en équivalents-dollars (2009)



(1) Les données sur la durée moyenne des études aux États-Unis ne sont pas disponibles.

Source : OCDE, Regards sur l'éducation, édition 2012